



DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction « administration-finances » ; bureau « administration des unités ».*

**CIRCULAIRE N° 0-66348-2007/DEF/DCCM/ADM/UNITES modifiant la circulaire n° 101/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 6 janvier 2005 relative aux indicateurs de pilotage du contrôle externe des formations et organismes de la marine relevant des autorités de commandement.**

*Du 9 novembre 2007*

NOR D E F B 0 7 5 2 6 1 1 C

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Texte modifié :*

Circulaire n° 101/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 6 janvier 2005 (BOC, 2005, p. 2155. ; BOEM 140.3.8).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 140.3.8.

*Référence de publication :* BOC N°31 du 7 décembre 2007, texte 16.

---

La circulaire n° 101/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 6 janvier 2005 est modifiée comme suit :

1. Dans l'entre-deux barres, rubrique « *Pièces Jointes* », corriger pour lire : « Deux annexes ».
2. Dans le point 2, supprimer : « et aux directions des commissariats outre-mer (DICOM) ».
3. Dans le point 3, supprimer le dernier alinéa.
4. Remplacer l'annexe par les annexes I et II ci-jointes.
5. Le présent modificatif est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de Ire classe,  
directeur central du commissariat de la marine,*

Bernard LENOIR.

ANNEXE I.  
**DÉFINITIONS**

1. Les indicateurs ne concernent que les formations et organismes relevant des autorités de commandement, ce qui exclut notamment l'ensemble des organismes du service du commissariat.

2. La « comptabilité » ou « l'équivalent comptabilité » pour les matières non spécifiquement comptables, est une unité de compte correspondant à la gestion complète d'un domaine administratif homogène précisément identifié.

3. Les comptabilités des formations rattachées et organismes administrés sont comptabilisées au même titre que celles des formations autonomes.

Ainsi, pour une base navale qui administre cinq formations rattachées, le SERVAFIM comptabilisera :

- une comptabilité, par domaine, pour la formation de rattachement ;
- une comptabilité pour chaque domaine mis en œuvre au sein de chaque formation rattachée (vivres, matériel, coopérative par exemple) et organismes totalement dépourvus de moyens administratifs propres (sémaphores, par exemple, la partie matériel comptant pour un).

4. S'agissant de la comptabilité des matériels, les comptabilités suivantes seront distinguées :

- la comptabilité du matériel d'emploi commun ;
- la comptabilité des rechanges (gestion centralisée) ;
- la comptabilité du matériel de l'aéronautique navale.

5. En matière de surveillance administrative, les deux comptabilités relevant de la vérification des comptes (trésorerie et administration financière du personnel) ne constituent qu'une comptabilité « dépenses à bon compte ».

ANNEXE II.  
**RECUEIL D'INDICATEURS DE PILOTAGE DU CONTRÔLE EXTERNE**

SERVAFIM :

Année :

Mois de :

Les huit indicateurs de pilotage du contrôle externe joints ont été établis en application de la circulaire n° 101/DCCM/ADM/UNITES du 6 janvier 2005.

Certifié l'exactitude de chacun des huit indicateurs,

Le (date)

Le chef de la section audit,

Vu chacun des indicateurs,

Le (date)

Le contrôleur de gestion,

Diffusion :

Interne : SERVAFIM (section audit), contrôleur de gestion.

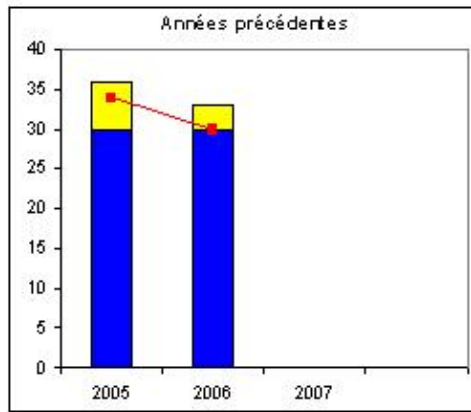
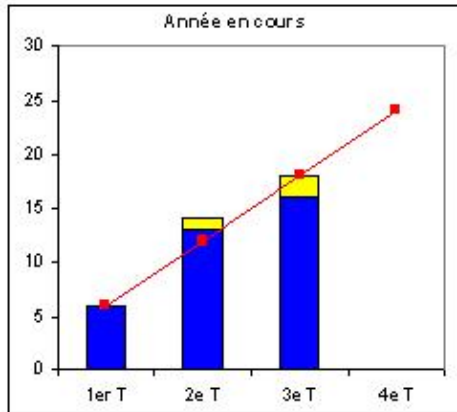
Externe : DCCM/ADM/UNITES.

---

Durée d'archivage : année en cours, puis destruction.

Le RIPCE du mois de décembre est toutefois conservé pendant quatre ans.

### 1.1. Suivi du plan annuel d'audit.



	1er T	2e T	3e T	4e T
Nombre lissé de formations à risque élevé (plan annuel d'audit).	6	12	18	24
Nombre de formations contrôlées incluses dans le plan annuel d'audit.	6	13	16	
Nombre de formations contrôlées en marge du plan annuel d'audit.	0	1	2	
Pour information, autres organismes audités	2	3	3	

	2005	2006	2007	
	34	30		
	30	30		
	6	3		
	7	7		

Commentaires :

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	La formation (valeur absolue)
Périodicité de la mesure	Mensuelle, avec restitution trimestrielle à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	Contrôler dans l'année 100 p. cent des formations à risque élevé (plan annuel).

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

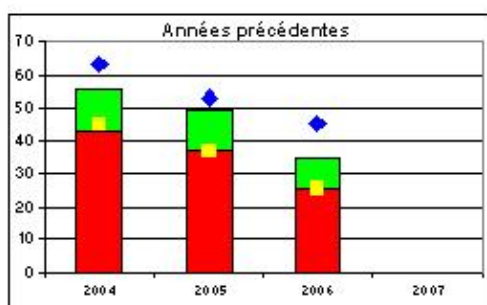
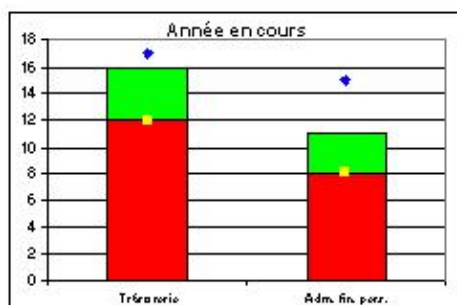
Nature précise des données de base	<p>Notion de formation : par formation, il faut entendre les formations autonomes, les formations rattachées et les organismes divers disposant d'une personnalité autonome par rapport à une formation de rattachement (cercles et foyers...).</p> <p>Nombre lissé de formations à risque élevé : nombre de formations dont l'indice de risque est supérieur à 2 X (n° T/4) (analyse des risques de 1er niveau). Cette donnée est révisée tous les six mois, à l'occasion de la mise à jour du plan annuel d'audit (courbe rouge).</p> <p>Nombre de formations contrôlées incluses dans le plan annuel d'audit : donnée cumulée à partir du 1er janvier (une formation est considérée comme contrôlée dès lors que le compte-rendu d'audit a été signé) (base de l'histogramme en bleu).</p> <p>Nombre de formations contrôlées en marge du plan annuel d'audit : donnée cumulée à partir du 1er janvier (une formation est considérée comme contrôlée dès lors que le compte-rendu a été signé) (sommet de l'histogramme en jaune).</p> <p>Autres organismes audités : donnée cumulée à partir du 1er janvier (une formation est considérée comme contrôlée dès lors que le</p>
------------------------------------	---

	compte-rendu d'audit a été signé) (non représenté sur l'histogramme). Cette donnée inclut les services du commissariat de la marine.
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM.
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SERVAFIM.
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	L'indicateur ne prend pas en compte la taille des formations (nombre de comptabilités, volume des mouvements comptables...) ni l'intensité des contrôles effectués.
Modalités d'interprétation	À la fin du quatrième trimestre, la courbe (cible) doit traverser l'histogramme à la jonction de sa base et de son sommet. Si elle traverse le sommet de l'histogramme, la cible n'a pas été atteinte. La courbe ne peut arithmétiquement pas traverser la base de l'histogramme.

## 1.2. Couverture des comptabilités à risque (vérification des comptes).



	Trésorerie	Adm. fin. pers.
Nombre de comptabilités (ou équivalent) en charge	205	167
Nombre de comptabilités à risque élevé à vérifier.	17	15
Nombre de comptabilités à risque élevé identifiées pendant le trimestre.	12	8
Nombre de comptabilités à risque élevé vérifiées pendant le trimestre.	12	8
Nombre de comptabilités à risque acceptable vérifiées pendant le trimestre.	4	3

2004	2005	2006	2007
576	551	544	
63	53	45	
45	37	26	
43	37	26	
13	12	9	

Commentaires :

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Une comptabilité ou équivalent comptabilité (valeur absolue)
Périodicité de la mesure	Trimestrielle avec restitution à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	1. Contrôler et identifier, pendant le trimestre, un nombre égal de comptabilité à risque élevé. 2. Minimiser le report des comptabilités à vérifier d'un trimestre sur l'autre.

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de comptabilités en charge : nombre de comptabilités dont la vérification des comptes est confiée au SERVAFIM. Nombre de comptabilités à risque élevé à vérifier : reliquat à vérifier (au 1er jour du trimestre) des comptabilités à risque supérieur à 2 identifiées au cours des trimestres précédents + nombre de comptabilités à risque supérieur identifiées pendant le trimestre, ventilées dans les catégories trésorerie ou administration financière du personnel (point bleu). Nombre de comptabilités à risque élevé identifiées pendant le trimestre : nombre de comptabilités à risque supérieur à 2 identifiées pendant le trimestre, ventilées dans les catégories trésorerie ou administration financière du personnel (point jaune). Nombre de comptabilités à risque élevé vérifiées pendant le trimestre : nombre de comptabilités à risque supérieur à 2 vérifiées pendant le trimestre, ventilées dans les catégories trésorerie ou administration financière du personnel. Une comptabilité est considérée comme
------------------------------------	---

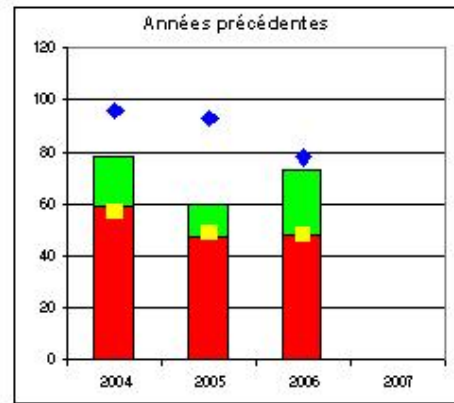
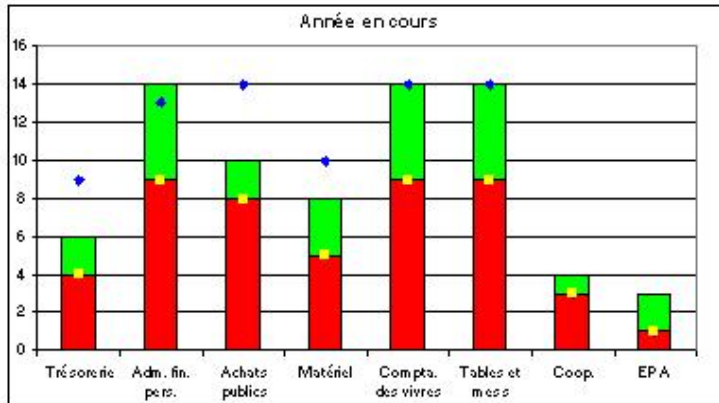
	<p>vérifiée dès lors que le procès-verbal de vérification des comptes a été signé (base de l'histogramme en rouge).</p> <p>Nombre de comptabilités à risque acceptable vérifiées pendant le trimestre : nombre de comptabilités à risque inférieur à 2 vérifiées pendant le trimestre, ventilées dans les catégories trésorerie ou administration financière du personnel. Une comptabilité est considérée comme vérifiée dès lors que le procès-verbal de vérification des comptes a été signé (sommet de l'histogramme en vert).</p>
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM.
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SERVAFIM.
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

#### Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	<p>L'indicateur ne prend en compte ni l'importance des comptabilités ou équivalents comptabilités (nombre de comptabilités, volume des mouvements comptables...) ni l'intensité des vérifications effectuées.</p> <p>L'indicateur ne permet pas d'avoir la certitude que toutes les comptabilités à risque sont vérifiées.</p>
Modalités d'interprétation	<p>Sur le long terme, le point jaune doit se situer à la jonction de la base et du sommet de l'histogramme.</p> <p>Lorsque le SERVAFIM prend du retard par rapport à sa cible, il se situe dans le sommet de l'histogramme.</p> <p>Lorsque le SERVAFIM rattrape son retard, il se situe dans sa base.</p> <p>L'écart entre le point jaune et le point bleu mesure le report des comptabilités à vérifier d'un trimestre sur l'autre. Il doit tendre vers zéro (le point bleu ne peut arithmétiquement pas se situer en dessous du point jaune).</p>



### 1.3. Couverture des comptabilités à risque (surveillance administrative).



	Trésorerie	Adm. fin. pers.	Achats publics	Matériel	Compta. des vivres	Tables et mess	Coop.	EPA	2004	2005	2006	2007
Nombre de comptabilités (ou équivalent) en charge.	205	179	156	231	21	19	26	9	861	857	846	
Nombre de comptabilités à risque élevé à contrôler.	9	13	14	10	14	14	3	1	96	93	78	
Nombre de comptabilités à risque élevé identifiées pendant le trimestre.	4	9	8	5	9	9	3	1	57	49	48	
Nombre de comptabilités à risque élevé contrôlées pendant le trimestre.	4	9	8	5	9	9	3	1	59	47	48	
Nombre de comptabilités à risque acceptable contrôlées pendant le trimestre.	2	5	2	3	5	5	1	2	19	13	25	

Commentaires :

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Une comptabilité ou équivalent comptabilité (valeur absolue).
Périodicité de la mesure	Trimestrielle avec restitution à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	1. Contrôler et identifier, pendant le trimestre, un nombre égal de comptabilité à risque élevé. 2. Minimiser le report des comptabilités à vérifier d'un trimestre sur l'autre.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

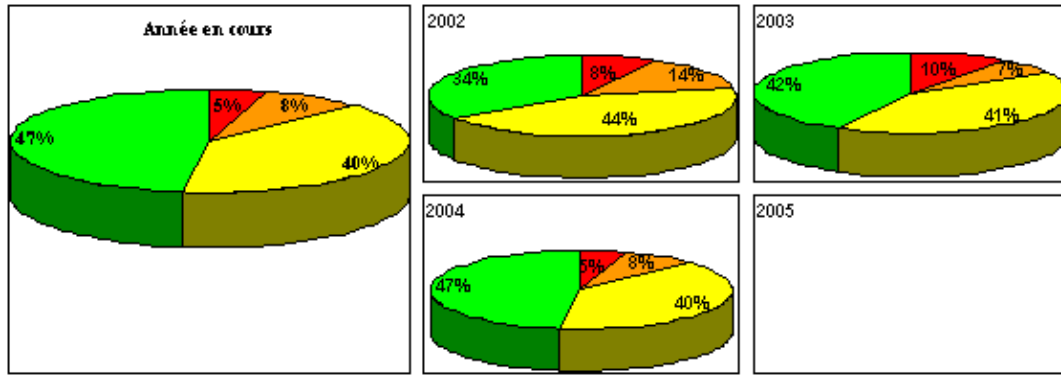
Nature précise des données de base	<p>Nombre de comptabilités en charge : nombre de comptabilités dont la surveillance administrative est confiée au SERVAFIM.</p> <p>Nombre de comptabilités à risque élevé à vérifier : reliquat à vérifier (au 1er jour du trimestre) des comptabilités à risque supérieur à 2 identifiées au cours des trimestres précédents + nombre de comptabilités à risque supérieur identifiées pendant le trimestre, ventilées dans les différentes catégories (point bleu).</p> <p>Nombre de comptabilités à risque élevé identifiées pendant le trimestre : nombre de comptabilités à risque supérieur à 2 identifiées pendant le trimestre, ventilées dans les différentes catégories trésorerie (point jaune).</p> <p>Nombre de comptabilités à risque élevé contrôlées pendant le trimestre : nombre de comptabilités à risque supérieur à 2 vérifiées pendant le trimestre, ventilées dans les différentes catégories. Une comptabilité est considérée comme vérifiée dès lors que le procès-verbal de vérification des comptes a été signé (base de l'histogramme en rouge).</p> <p>Nombre de comptabilités à risque acceptable contrôlées pendant le trimestre : nombre de comptabilités à risque inférieur à 2 vérifiées</p>
------------------------------------	---

	pendant le trimestre, ventilées dans les différentes catégories. Une comptabilité est considérée comme vérifiée dès lors que le procès-verbal de vérification des comptes a été signé (sommets de l'histogramme en vert).
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM.
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SERVAFIM.
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

#### Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	L'indicateur ne prend en compte ni l'importance des comptabilités ou équivalents comptabilités (nombre de comptabilités, volume des mouvements comptables...) ni l'intensité des vérifications effectuées. L'indicateur ne permet pas d'avoir la certitude que toutes les comptabilités à risque sont vérifiées.
Modalités d'interprétation	Sur le long terme, le point jaune doit se situer à la jonction de la base et du sommet de l'histogramme. Lorsque le SERVAFIM prend du retard par rapport à sa cible, il se situe dans le sommet de l'histogramme. Lorsque le SERVAFIM rattrape son retard, il se situe dans sa base. L'écart entre le point jaune et le point bleu mesure le report des comptabilités à vérifier d'un trimestre sur l'autre. Il doit tendre vers zéro (le point bleu ne peut arithmétiquement pas se situer en dessous du point jaune).

**2.1. Résultat des contrôles des comptabilités à risque élevé.**



Qualité générale de l'administration	
Administration faible	4
Administration perfectible	7
Administration satisfaisante	34
Administration excellente	41
Total des comptabilités auditées	86
Total des comptabilités à charge	1736

	2002	2003	2004	2005
Administration faible	7	9	4	
Administration perfectible	13	6	7	
Administration satisfaisante	39	37	34	
Administration excellente	31	38	41	
Total des comptabilités auditées	90	90	86	
Total des comptabilités à charge	1727	1729	1736	

Commentaires :

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Une comptabilité ou un équivalent comptabilité (valeur absolue)
Périodicité de la mesure	Mensuelle, avec restitution trimestrielle à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	La proportion de comptabilités faibles ou perfectibles doit être supérieure à celle relevée pour les comptabilités à risque acceptable.

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

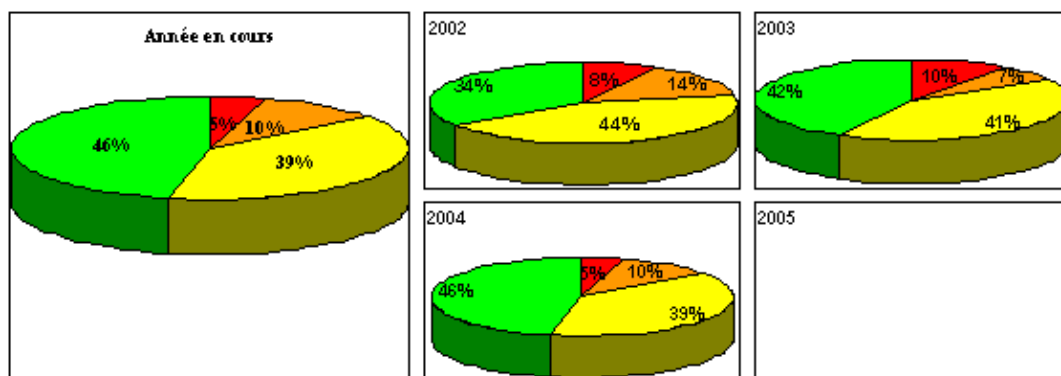
Nature précise des données de base	<p>Total des comptabilités à charge : nombre de comptabilités dont le contrôle (vérification des comptes et surveillance administrative) est confié au SERVAFIM.</p> <p>Total des comptabilités auditées : nombre de comptabilités à risque 3 ou 4 contrôlées pendant le trimestre (une comptabilité est considérée comme contrôlée dès lors que le compte-rendu de surveillance administrative a été signé).</p> <p>Administration faible: nombre de comptabilités cotées 4 au cours du trimestre.</p> <p>Administration perfectible : nombre de comptabilités cotées 3 au cours du trimestre.</p> <p>Administration satisfaisante : nombre de comptabilités cotées 2 au cours du trimestre.</p> <p>Administration excellente : nombre de comptabilités cotées 1 au cours du trimestre.</p>
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM.

Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SERVAFIM.
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	Parce qu'il ne concerne que les comptabilités à risque élevé, l'indicateur donne une vision plus négative que la réalité de la qualité moyenne de l'administration des formations.
Modalités d'interprétation	La répartition des résultats des contrôles est donnée sous la forme d'un diagramme par secteur.

## 2.2. Résultat des contrôles des comptabilités à risque acceptable.



Qualité générale de l'administration	
Administration faible	4
Administration perfectible	9
Administration satisfaisante	34
Administration excellente	41
Total des comptabilités auditées	88
Total des comptabilités à charge	1736

	2002	2003	2004	2005
Administration faible	7	9	4	
Administration perfectible	13	6	9	
Administration satisfaisante	39	37	34	
Administration excellente	31	38	41	
Total des comptabilités auditées	90	90	88	
Total des comptabilités à charge	1727	1729	1736	

Commentaires :

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Une comptabilité ou un équivalent comptabilité (valeur absolue)
Périodicité de la mesure	Mensuelle, avec restitution trimestrielle à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	Le nombre de comptabilités faibles ou perfectibles doit être égal à zéro.

### Élaboration et qualités de l'indicateur

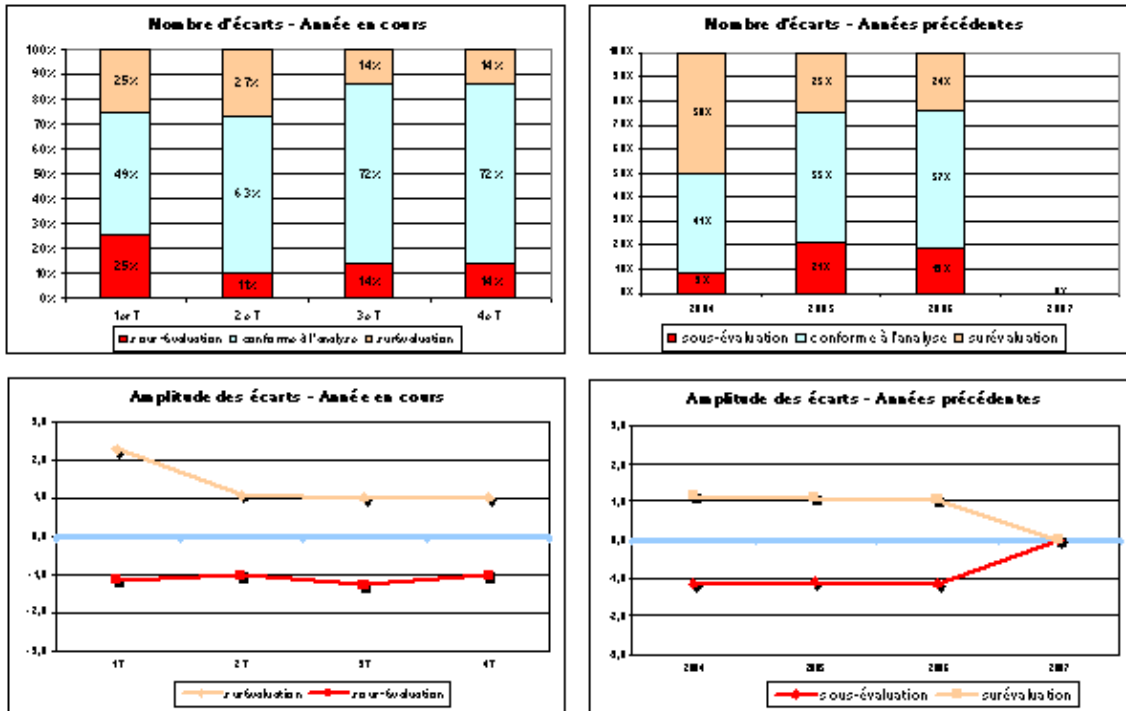
Nature précise des données de base	<p>Total des comptabilités à charge : nombre de comptabilités dont le contrôle (vérification des comptes et surveillance administrative) est confiée au SERVAFIM.</p> <p>Total des comptabilités auditées : nombre de comptabilités à risque 1 ou 2 contrôlées pendant le trimestre (une comptabilité est considérée comme contrôlée dès lors que le compte-rendu de surveillance administrative a été signé).</p> <p>Administration faible : nombre de comptabilités cotées 4 au cours du trimestre.</p> <p>Administration perfectible : nombre de comptabilités cotées 3 au cours du trimestre.</p> <p>Administration satisfaisante : nombre de comptabilités cotées 2 au cours du trimestre.</p> <p>Administration excellente : nombre de comptabilités cotées 1 au cours du trimestre.</p>
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM.

Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SERVAFIM.
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	Parce qu'il ne concerne que les comptabilités à risque acceptable, l'indicateur donne une vision plus positive que la réalité de la qualité moyenne de l'administration des formations.
Modalités d'interprétation	La répartition des résultats des contrôles est donnée sous la forme d'un diagramme par secteur.

### 2.3. Qualité de l'analyse du risque.



Évaluation du risque Résultat de contrôle	1er T				2e T				3e T				4e T				2004				2005				2006				2007							
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4				
Excellent (1)	8			9	13	12	2		8	4			8	4			15	63	24		22	52	8		50	56	4									
Satisfaisant (2)	6	12	5			27	6		1	13			1	13			10	83	62		6	136	22		9	90	18	1								
Perfectible (3)	2	6	5			7	7		1	1			1	1				11	23	3	2	51	27	2	3	37	39									
Déficient (4)				2			1				1				1			4	2	3		6	5	2		5	6	5								

Commentaires :

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Graphique « nombre d'écarts » : ratio (pourcentage). Graphique « amplitude des écarts » : écarts de cotation.
Périodicité de la mesure	Mensuelle, avec restitution trimestrielle à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	Graphique « nombre des écarts » : les résultats conformes à l'analyse doivent atteindre 60 p. cent. Graphique « amplitude des écarts » : la courbe doit s'approcher de +1 ou -1.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Évaluation du risque: correspond à l'évaluation telle qu'elle est faite dans le plan annuel d'audit ou lors de sa mise à jour. Résultat du contrôle: correspond à l'indice de risque à l'issue de l'audit.
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM.
Services ou organismes responsables de la	SERVAFIM.

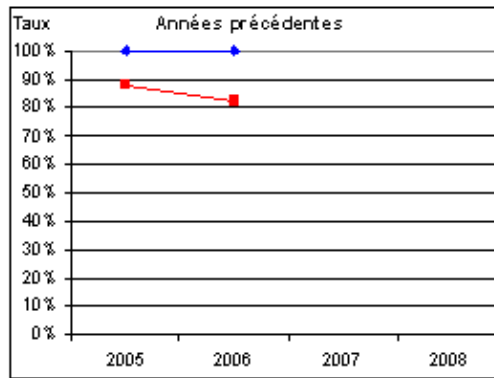
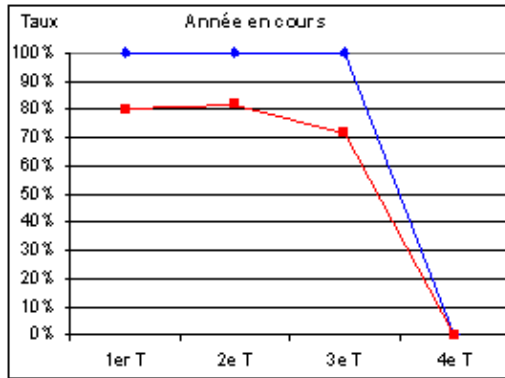
collecte des données de base	
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	Le graphique « amplitude des écarts » ne représente que les analyses s'étant révélées erronées.
Modalités d'interprétation	Le graphique « amplitude des écarts » fait apparaître la moyenne des écarts des comptabilités pour lesquelles le risque a été sous-évalué et surévalué. La courbe ne peut donc pas se situer entre -1 et +1.



### 3.1. Suivi des recommandations (surveillance administrative - régularité).



	1er T	2e T	3e T	4e T
Nombre de recommandations formulées	211	294	192	
Nombre de recommandations approuvées par l'autorité	211	294	192	
Nombre de recommandations mises en œuvre dans les formations	169	240	137	
Taux de recommandations approuvées par l'autorité	100%	100%	100%	
Taux de recommandations mises en œuvre dans les formations	80%	82%	71%	

	2005	2006	2007	2008
Nombre de recommandations formulées	1684	1306		
Nombre de recommandations approuvées par l'autorité	1684	1306		
Nombre de recommandations mises en œuvre dans les formations	1483	1074		
Taux de recommandations approuvées par l'autorité	100%	100%		
Taux de recommandations mises en œuvre dans les formations	88%	82%		

Commentaires :

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio (pourcentage).
Périodicité de la mesure	Mensuelle, avec une restitution trimestrielle à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	1) Approbation d'au moins 80 p. cent des recommandations par l'autorité responsable de la surveillance administrative. 2) Mise en œuvre de 100 p. cent des recommandations approuvées par l'autorité responsable de la surveillance administrative.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

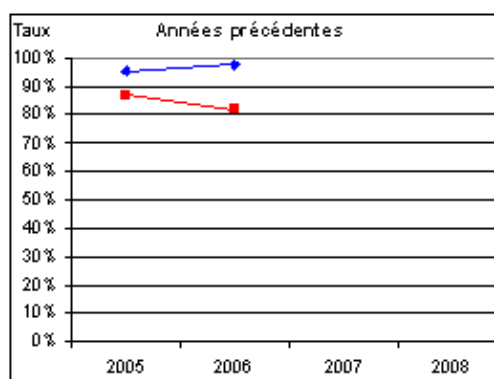
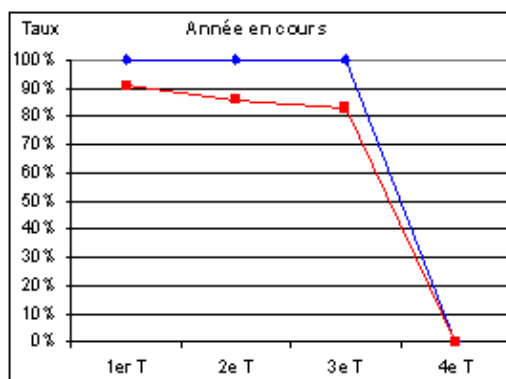
Nature précise des données de base	<p>Nombre de recommandations formulées : <i>total des recommandations (régularité) formulées dans le dernier compte-rendu de surveillance administrative des formations ou organismes contrôlés pendant le trimestre.</i></p> <p>Nombre de recommandations approuvées par l'autorité responsable de la surveillance administrative : <i>total des recommandations (régularité) formulées dans le dernier compte-rendu de surveillance administrative des formations ou organismes contrôlés pendant le trimestre et approuvés par l'autorité responsable de la surveillance administrative.</i></p> <p>Nombre de recommandations mises en œuvre par les formations : <i>total des recommandations (régularité) formulées dans le dernier compte-rendu de surveillance administrative des formations ou organismes contrôlés pendant le trimestre et mises en œuvre par ces entités.</i></p> <p>Taux d'approbation des recommandations = (nombre de recommandations (régularité) approuvées par l'autorité organique / nombre de recommandations (régularité))</p>
------------------------------------	---

	<p>formulées) × 100.</p> <p>Taux de mise en œuvre des recommandations = (nombre de recommandations (régularité) mises en œuvre / nombre de recommandations (régularité) approuvées par l'autorité responsable de la surveillance administrative) × 100.</p>
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM ou DICOM.
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SERVAFIM ou DICOM.
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM ou DICOM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	Le taux de suivi des recommandations ne porte que sur les formations et organismes contrôlés dans le trimestre.
Modalités d'interprétation	Néant.

### 3.2. Suivi des recommandations (surveillance administrative - opportunité et efficacité).



	1er T	2e T	3e T	4e T
Nombre de recommandations formulées	44	78	29	
Nombre de recommandations approuvées par l'autorité	44	78	29	
Nombre de recommandations mises en œuvre dans les	40	67	24	
Taux de recommandations approuvées par l'autorité	100%	100%	100%	
Taux de recommandations mises en œuvre dans les formations	91%	86%	83%	

	2005	2006	2007	2008
Nombre de recommandations formulées	408	430		
Nombre de recommandations approuvées par l'autorité	389	420		
Nombre de recommandations mises en œuvre dans les	339	344		
Taux de recommandations approuvées par l'autorité	95%	98%		
Taux de recommandations mises en œuvre dans les formations	87%	82%		

Commentaires :

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio (pourcentage).
Périodicité de la mesure	Mensuelle, avec une restitution trimestrielle à la DCCM (avant le 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, 15 janvier).
Objectif	1) Approbation d'au moins 80 p. cent des recommandations par l'autorité responsable de la surveillance administrative. 2) Mise en œuvre de 100 p. cent des recommandations approuvées par l'autorité responsable de la surveillance administrative.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Nombre de recommandations formulées : <i>total des recommandations (opportunité et efficacité) formulées dans le dernier compte-rendu de surveillance administrative des formations ou organismes contrôlés pendant le trimestre.</i></p> <p>Nombre de recommandations approuvées par l'autorité responsable de la surveillance administrative : <i>total des recommandations (opportunité et efficacité) formulées dans le dernier compte-rendu de surveillance administrative des formations ou organismes contrôlés pendant le trimestre et approuvés par l'autorité responsable de la surveillance administrative.</i></p> <p>Nombre de recommandations mises en œuvre par les formations : <i>total des recommandations (opportunité) formulées dans le dernier compte-rendu de surveillance administrative des formations ou organismes contrôlés pendant le trimestre et mises en œuvre par ces entité</i></p> <p>Taux d'approbation des recommandations = (nombre de recommandations (opportunité et efficacité) approuvées par l'autorité organique / nombre de recommandations (opportunité et efficacité) formulées) × 100.</p> <p>Taux de mise en œuvre des recommandations = (nombre de recommandations (opportunité et</p>
------------------------------------	---

	<i>efficacité</i> ) mises en oeuvre / nombre de recommandations (opportunité) approuvées par l'autorité responsable de la surveillance administrative) × 100.
Mode de collecte des données de base	À renseigner par chaque SERVAFIM ou DICOM.
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SERVAFIM ou DICOM.
Service responsable de la synthèse des données	SERVAFIM ou DICOM au niveau local. DCCM au niveau central.
Validation de l'indicateur	Indicateur validé par le chef de la section « audit » puis par le contrôleur de gestion de la DCM.

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	Le taux de suivi des recommandations ne porte que sur les formations et organismes contrôlés dans le trimestre.
Modalités d'interprétation	Néant.